



Faites connaître vos services à plus de 7 millions d'adhérents Croix Bleue[™]

Ce programme exclusif récompense ses membres en leur offrant des rabais sur des produits et services de soins de santé. Plus important encore, ce programme vous permettra de vous associer à des centaines d'entreprises axées sur l'amélioration de la santé et du mieux-être des Canadiens.

Qu'est-ce que Croix Bleue?

Croix Bleue est le fournisseur de régimes de soins de santé le plus reconnu au monde et est composé de sept organisations à l'échelle du Canada:

- Croix Bleue Medavie
- Croix Bleue de l'Ontario
- Croix Bleue du Ouébec
- Croix Bleue de la Saskatchewan
- Croix Bleue de l'Alberta
- Croix Bleue du Manitoba | Croix Bleue du Pacifique

Comment les adhérents profitentils du programme Avantage Bleu?

Les adhérents n'ont qu'à présenter leur carte d'identification Croix Bleue et à mentionner le programme Avantage Bleu à tout fournisseur participant.

Quels sont les produits et services admissibles?

Les fournisseurs offrent des rabais sur certains produits et services de santé et de mieux-être. Les rabais sont offerts aux adhérents de Croix Bleue et à leurs personnes à charge, que les produits ou services soient couverts ou non en vertu de leur régime d'assurance. Le rabais Avantage Bleu pourrait être remplacé par un autre rabais si ce dernier s'avère plus avantageux pour les adhérents de Croix Bleue.

Apprenez-en plus en visitant le www.avantagebleu.ca.

Les renseignements sur les fournisseurs sont fournis dans le seul but d'informer nos adhérents des rabais actuellement offerts. Notre intention n'est nullement de suggérer une préférence à l'égard d'une entreprise ou d'un produit particulier. L'adhérent et le fournisseur demeurent responsables du produit et du coût final de celui-ci. Les fournisseurs ne sont pas tenus d'accorder aux adhérents ou à leurs personnes à charge les rabais Avantage Bleu sur des produits qui sont déjà réduits ou pour lesquels une promotion par coupon est en cours au moment de l'achat.



